

« Le réescompte et le refinancement des banques et des établissements financiers »

Objectifs :

- Présenter le règlement N°15-01 relatif aux opérations d'escompte effets publics, réescompte effets publics en faveur des banques et établissements financiers, avances et crédits aux banques ;
- Présenter l'instruction N°02-2016 fixant le mode opératoire des opérations de refinancement.

PROGRAMME DE FORMATION

- 1- Cadre juridique de l'activité bancaire
- 2- Missions et attributions de la banque d'Algérie
- 3- Le conseil de la monnaie et du crédit(CMC)
- 4- Organigramme de la banque d'Algérie
- 5- La Direction Générale du Crédit et de la Réglementation Bancaire
- 6- Les instruments de la politique monétaire
- 7- Escompte des effets publics
- 8- Réescompte des effets privés
- 9- Le contrôle à postériori (CAP)
- 10- Avances et crédits en compte courant

Public concerné :

- Cadres de banques ;
- Cadres comptables, financiers, fiscalistes, juristes et auditeurs ;
- Partenaires étrangers, dirigeants et chefs d'entreprises et investisseurs potentiels.

Méthodes pédagogiques :...

Andragogie (pédagogie des adultes), pédagogie active ;

- Exposés ;
- Exemples concrets et démonstrations pratiques;
- Echanges et débats.
- ...

Documentation :

Documents à remettre aux participants :

- Support papier : document pédagogique couvrant l'intégralité du thème ;
- CD-ROM contenant en plus des exposés, une compilation de textes réglementaires et de documents supplémentaires.

Durée

- Une (01) journée.

Périodes :

-

Lieu de déroulement de la formation :

Locaux IFB (Delly Brahim)

Animateur :

- Cadre supérieur à la Banque d'Algérie (Sous-Directeur Central du Refinancement) ;